**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

**Band:** 19 (1911)

**Heft:** 10

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de notre mariage par M. le grand ministre Bergier qui a bien voulu s'en donner la peine et nous faire cette grâce. Dieu veuille que notre union soit heureuse et qu'elle tourne à sa gloire et à notre salut éternel. Amen. » <sup>1</sup>

(A suivre.)

B. Dumur.

## Société Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

Séance du 30 auût, à Payerne.

La réunion de Payerne a eu lieu par un temps magnifique; un grand nombre de membres de la société y sont accourus des diverses directions. La population de Payerne a montré, de son côté, un grand intérêt pour les travaux qui ont été lus.

La séance est ouverte à 10 h. 3/4 par M. Mottaz, qui remercie tout d'abord la société de la confiance qu'elle lui a témoignée ce printemps en le chargeant de la présider. Il remercie les membres de la société et la population payernoise d'être venus si nombreux et il leur souhaite la bienvenue. Il salue aussi la présence des représentants des sociétés amies : la Société d'histoire de la Suisse romande et les Sociétés d'histoire des cantons de Berne, de Neuchâtel, de Fribourg et de Genève, qui toutes, ont pu se faire représenter.

L'assemblée reçoit, par acclamation, quatorze nouveaux membres dans la société. Ce sont :

Mme Fernand Tavel, à Ouchy.

M<sup>11e</sup> Marie Rudolph, institutrice, à Payerne.

MM. Emile Perrin, syndic, à Payerne.
Gustave Assal, député, à Payerne.
Henri Favre, municipal, à Payerne.
Alfred Monney, président du tribunal, à Payerne.
Ferdinand Cornaz, négociant, à Payerne.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans ses Annales d'Estavayer, p. 557, D. Jac. Philippe Grangier prétend que Esther-Marguerite (sic) d'Estavayer, fille de Daniel-Philippe, née en 1679, auraitépousé n. Nicolas de Praroman, puis Ferdinand Berger, banneret de Lausanne. Ce sont là des erreurs manifestes ainsi que le prouve le propre « Livre de mémoire » de M<sup>1le</sup> Esther-Elisabeth d'Estavayer.

MM. Frédéric Ney, professeur, à Payerne.

Charles Bersier, notaire, »
Ernest Vulliémoz, député, »
Paul Besançon, instituteur, »
Max Reymond, directeur, »
Fritz Cornamusaz, préfet, »
Jean Gloor, agriculteur, à Mézières.

L'assemblée entend ensuite plusieurs communications intéressantes.

M. Maxime Reymond parle de l'histoire du *Prieuré de Payerne*, depuis ses origines jusqu'à sa disparition au xvie siècle. Cette communication intéresse vivement l'assemblée et spécialement les habitants de Payerne, qui désirent la voir imprimée. Elle paraîtra dans la *Revue historique vaudoise*.

M. H. Burmeister, professeur à Payerne, communique à l'assemblée le résultat de ses recherches sur Payerne à l'époque révolutionnaire. Ce travail apporte de nouveaux et curieux renseignements sur la part que cette ville prit à la révolution et sur les efforts qu'elle fit pour chercher à devenir le chef-lieu du canton de Sarine et Broye. En remerciant M. Burmeister de son très intéressant exposé, M. Mottaz dit toute la gratitude que lui doit la société pour avoir préparé cette réunion et pour avoir organisé dans la salle une exposition des plus attrayantes: on y voit les principaux parchemins des archives de Payerne avec de magnifiques sceaux de Rodolphe de Habsbourg, d'Albert d'Autriche, de plusieurs comtes de Savoie et du pape Félix V; on y trouve, en outre, de fort belles channes, de vieux pots d'étain et enfin la fameuse « selle de la reine Berthe », qui excite toujours fortement l'intérêt du public.

Cette selle fait ensuite l'objet de quelques observations curieuses et spirituelles de M. Favey, juge fédéral. Il dit que la légende l'attribuant à la reine Berthe est récente et qu'au xviie siècle on la considérait comme ayant appartenu à Jules-César. Cet objet, qui n'a peut-être jamais servi de selle, était autrefois suspendu aux halles.

M. Favey fait ensuite une curieuse communication au sujet d'un grand mariage et d'un enlèvement au XI<sup>e</sup> siècle, d'après une chronique de Heriman. Il s'agit d'un Falco de Serrata (La Sarra) qui appartenait à la maison de Grandson et qui arrêta dans le défilé de La Sarra son futur beau-père, le comte de Roncy, et ne le remit

en liberté qu'après avoir obtenu de pouvoir épouser sa fille. La chronique de Heriman est le plus ancien texte qui mentionne La Sarra.

M. Auguste Burnand communique enfin le résultat de ses recherches sur l'ancien château de Moudon. Il établit que ce château existait en 1142. C'est là que l'évêque saint Amédée souffrit des violences de la part du comte de Genevois. Le château fut agrandi et transformé par Pierre de Savoie, et M. Burnand en fait l'historique jusqu'à sa destruction par les Suisses au moment des guerres de Bourgogne. La tour carrée est tout ce qui en subsiste encore maintenant.

M. Mottaz remercie les orateurs et lève la séance à 1 heure.

Une centaine de personnes se rendent ensuite à l'Hôtel de l'Ours où les attend un très bon dîner arrosé d'excellents vins offerts gracieusement par la municipalité de Payerne. On entend au dessert MM. Mottaz, président; Maurice Barbey, avocat; le colonel Tissot; Cornamusaz, préfet; Emile Perrin, syndic de Payerne; le Dr Wippen, professeur à Cologne; de Mulinen, de Schaller et Perregaux, représentants des Sociétés d'histoire de Berne, de Fribourg et de Neuchâtel; Jomini, président du conseil de paroisse de Payerne.

Les assistants se rendent ensuite à l'église abbatiale qu'ils visitent par petits groupes et où ils regrettent que M. Næf, archéologue cantonal, n'ait pu se rendre à Payerne.

Pendant ce temps, d'autres groupes visitent les caves aménagées dans les anciens édifices du couvent. La journée se termine de la manière la plus agréable, grâce à la grande amabilité de M. Perrin, syndic de Payerne, et de tous les membres des autorités locales. La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie conservera le meilleur souvenir de l'hospitalité payernoise.

